

## Table des matières

1	Voies sur berge : la proposition de Valérie Pécresse à Anne Hidalgo .....	1
2	Vélos en libre-service : Gobee.bike stoppe son activité en France .....	3
3	Le plan de la région Ile-de-France pour former gratuitement les habitants aux langues étrangères ..	3
4	Édouard Philippe présente son plan pour relancer les exportations .....	6
5	Réforme de la SNCF : Edouard Philippe dévoile le programme .....	7
6	Les agriculteurs et Macron : des attentes et des frictions .....	9
7	Pour la présidente de la FNSEA, "les distributeurs ne respectent pas leur parole" .....	12
8	Nicolas Hulot au JDD : "Je suis toujours debout" .....	13
9	Sébastien Lecornu: «La méthanisation est une clef de la transition énergétique» .....	16
10	Assurance-chômage : la question des contrats courts empoisonne le gouvernement .....	17
11	Formation professionnelle : le big bang façon Pénicaud .....	19
12	Indemnisation des démissionnaires : la copie va évoluer .....	21
13	Dialogue social : le gouvernement plus que jamais tenté de reprendre la main .....	22
14	Le statut de la Corse divise le Parlement .....	23
15	Angela Merkel rajeunit son équipe gouvernementale .....	25
16	A Bruxelles, les premiers signes de tension sur le budget européen .....	27

### ::: ILE-DE-FRANCE

#### LE JDD – 25/02/2018

#### 1 Voies sur berge : la proposition de Valérie Pécresse à Anne Hidalgo



**Après la décision du tribunal administratif d'invalider la fermeture des voies sur berge, Valérie Pécresse, présidente Les Républicains de la région Île-de-France interpelle la maire (PS) de Paris, Anne Hidalgo dans une interview au JDD.**

Mardi, le tribunal administratif a **annulé la piétonnisation des voies sur berge rive droite**, votée par le conseil de Paris en septembre 2016. Dans le *JDD*, Valérie Pécresse, la présidente du Conseil régional réagit : "J'aurais préféré que la mairie de Paris nous écoute avant d'en arriver là. Le tribunal administratif a annulé cette mesure sur un motif grave : l'insuffisance de l'étude d'impact sur les embouteillages, la pollution de l'air et le bruit. On a vu les conséquences négatives, qui se sont répandues bien au-delà du périphérique, jusqu'à l'A86."

### **Le tribunal administratif a annulé mardi la piétonnisation des voies sur berge rive droite, votée par le conseil de Paris en septembre 2016. Vous réjouissez-vous?**

Non, pas du tout. J'aurais préféré que la mairie de Paris nous écoute avant d'en arriver là. Le tribunal administratif a annulé cette mesure sur un motif grave : l'insuffisance de l'étude d'impact sur les embouteillages, la pollution de l'air et le bruit. On a vu les conséquences négatives, qui se sont répandues bien au-delà du périphérique, jusqu'à l'A86. Qu'on ne se méprenne pas : je suis favorable à un apaisement de la circulation dans Paris. Nous avons fait une autre proposition, consistant à piétonniser progressivement en autorisant la circulation aux véhicules électriques et hybrides. Cela aurait permis de réduire considérablement la pollution dans Paris, alors qu'on n'a fait que la déplacer. Je crains d'ailleurs que 2017 soit la plus mauvaise année depuis longtemps en la matière.

### **La Ville a fait appel. Mais vous, que souhaitez-vous concrètement?**

Ma priorité est de lutter contre la pollution et contre les embouteillages parisiens. Il faut donc reprendre la question depuis le début. Je propose à Anne Hidalgo une rencontre pour en discuter, dans un esprit de coconstruction. Je souhaite qu'elle accepte la main que je lui tends depuis un an et demi et qu'on se mette autour de la table. J'espère que cette décision de justice va mettre fin au refus obstiné de la mairie de nous écouter. La Ville a bien sûr toute légitimité à prendre ce type de mesures, mais il ne faut pas que ce soit au détriment des Franciliens, qui ont enduré tant de galères, de stress et de souffrances.

### **Quelles sont les bases d'un dialogue possible entre vous et Anne Hidalgo?**

Il faut qu'elle envisage les scénarios et les mesures compensatoires que nous demandons depuis un an et demi, notamment des parkings relais à un prix abordable aux portes de Paris et une offre de transports supplémentaires financée par la mairie, car les RER et le métro sont déjà saturés. Je veux ouvrir le dialogue. La mairie de Paris a l'occasion de se rattraper, de corriger la brutalité initiale de sa méthode.

### **Jeudi, le gouvernement a annoncé ses arbitrages sur le Grand Paris Express. La mise en service de certaines lignes sera retardée...**

Je donne acte au gouvernement de tenir un discours de vérité. Pendant cinq ans, les gouvernements Hollande nous ont baladés. Par ailleurs, je suis heureuse que nous ayons convaincu l'État de ne pas supprimer des lignes et des gares ; finalement, le Grand Paris Express se fera dans son intégralité, c'est une bonne chose. Cela dit, le calendrier annoncé est inacceptable! Il va mettre en danger un grand nombre de projets urbains ainsi que des logements et des emplois. L'effet risque d'être dévastateur.

### **Que comptez-vous faire?**

La foudre s'est abattue sur nous, mais nous ne baissons pas les bras! Je vais réunir les présidents des départements concernés [lesquels parlent de "scandale d'État"] et nous allons voir dans quelle mesure il est possible d'accélérer ce calendrier. Le gouvernement nous dit que les obstacles sont techniques et financiers ; nous pensons qu'ils sont surmontables. Nous commanderons une contre-expertise et ferons des propositions pragmatiques.

### **Quelles sont les lignes qui méritent le plus d'être défendues, selon vous?**

Le coup est très dur pour les lignes 17 [désormais prévue pour 2027 jusqu'au triangle de Gonesse, et 2030 jusqu'à Roissy-CDG] et 18 [2027 d'Orly à Saclay, 2030 jusqu'à Versailles]. Ce sont des pans entiers du territoire francilien qui sont sacrifiés. Mais toutes les lignes méritent d'être défendues. Les maires menacent de retarder tous les projets d'aménagement, arguant à juste titre que les bus qu'on leur promet ne remplacent pas un métro. Ce serait catastrophique pour la Région.

**Bertrand Gréco**

**LA TRIBUNE – 26/02/2018**

## **2 Vélos en libre-service : Gobee.bike stoppe son activité en France**



Les vélos en libre-service de Gobee.bike, reconnaissables à leur couleur verte, ont pratiquement disparu de Paris, où la start-up hongkongaise avait été pionnière.

**Gobee.bike, la société de vélos en libre-service qui avait déployé 2.000 vélos dans Paris, a annoncé samedi soir qu'elle arrête son service dans la capitale et en France, en raison de trop nombreux vols et dégradations.**

*"Malheureusement, notre bonne volonté et nos efforts n'auront pas suffi. Depuis la mi-décembre, c'est un effet domino de dégradations qui s'est abattu sur notre flotte de vélos partout où notre service existait en France",* déplore dans un communiqué cette société basée à Hong Kong.

Ces bicyclettes vert pomme -- elles sont jaune citron pour la start-up concurrente Ofo ou orange chez Obike-- étaient disséminées en ville, géolocalisables via une application pour smartphone et se louaient en scannant un code-barre, qui déverrouillait l'antivol, moyennant 50 centimes la demi-heure. L'utilisateur déposait ensuite le vélo où il le souhaitait, sans l'attacher. Le 9 janvier, Gobee.bike avait déjà mis un terme à son activité dans trois villes européennes --Lille, Reims et Bruxelles-- pour les mêmes raisons.

### **Vols et détériorations**

*"Des actes de vols, recels de vol et de détériorations n'ont fait que s'amplifier, devenant le nouveau passe-temps d'individus, le plus souvent mineurs, encouragés par des contenus largement diffusés et partagés sur les réseaux sociaux",* explique Gobee.bike qui cite le chiffre, en France, de 3.200 vélos dégradés, plus d'un millier de vélos volés ou privatisés, 280 dépôts de plainte enregistrés auprès des services de police et près de 6 500 interventions réalisées par ses agents et ses partenaires de réparation.

*"Aujourd'hui, cette situation critique ne nous permet pas de poursuivre notre activité et nous sommes donc contraints de mettre fin à notre service au niveau national. Nous avons remboursé l'intégralité des cautions et crédit remboursables des utilisateurs. Le remboursement apparaîtra sous 10 jours ouvrés sur le compte bancaire ayant servi lors de votre inscription",* ajoute la société dans un message à destination de ses clients publié sur son site internet.

**LE JDD – 25/02/2018**

## **3 Le plan de la région Ile-de-France pour former gratuitement les habitants**

## aux langues étrangères



**INFO JDD - La région Ile-de-France lance un plan pour former gratuitement les Franciliens aux langues étrangères. Les cours seront accessibles sur smartphone. Un volet est prévu pour les lycées.**

Selon l'enquête internationale Pisa, 50% des jeunes Franciliens ne seraient pas en mesure de faire un stage à l'étranger, faute de parler une langue étrangère correctement. La présidente du conseil régional [Valérie Pécresse](#) prévoit de s'attaquer au problème sur deux fronts : dans les lycées, dont elle a la charge, et auprès de l'ensemble de la population d'Île-de-France, par Internet. Elle annonce dans le JDD le lancement prochain d'une "application d'e-learning pour smartphone – Android et Apple – gratuite pour les utilisateurs" consacrée aux langues.

My Region is rich. Sprechen Sie Brexit? Dónde está la torre Eiffel? Les Franciliens sont nuls en langues étrangères. [Valérie Pécresse](#) souhaite y remédier. Dans un contexte post-Brexit, et surtout en amont des JO de 2024, la présidente LR de la Région dévoile son plan pour une "Île-de-France multilingue d'ici à 2022". Ambitieux projet qui part d'un sévère constat : "Nous sommes une Région mondiale, dit-elle, qui accueille 40 millions de touristes par an, où sont implantées de nombreuses multinationales... et pourtant les chiffres de l'apprentissage des langues étrangères en Île-de-France sont pathétiques." Et de citer l'enquête Pisa selon laquelle 50% des jeunes Franciliens ne seraient pas en mesure de faire un stage à l'étranger, faute de parler une langue étrangère correctement. "La plupart des adultes ne maîtrisent que le français. Nous avons un énorme problème. Il y a urgence!"

### **Le programme sera accessible en ligne**

La présidente du conseil régional prévoit donc de s'attaquer au problème sur deux fronts : dans les lycées, dont elle a la charge, et auprès de l'ensemble de la population d'Île-de-France, par Internet. Elle annonce aujourd'hui le lancement prochain d'une "application d'e-learning pour smartphone – Android et Apple – gratuite pour les utilisateurs" consacrée aux langues. Dans un premier temps, dès l'automne 2018, des cours, des exercices et des évaluations seront disponibles en anglais, en français langue étrangère (FLE), en allemand et en espagnol. Plus tard s'y ajouteront le chinois, le russe et le portugais. Cette appli proposera une approche pédagogique qui se veut innovante et ludique, avec des contenus attractifs, des vidéos, des articles, etc. Les utilisateurs pourront choisir, par exemple, de l'anglais des affaires ou conversationnel. Le programme, accessible en ligne, offrira aussi des modules spécifiques de rédaction de CV. Il sera également possible de tester son niveau et de passer les certifications de langue selon les standards du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Un appel d'offres a été mis en ligne jeudi. La signature du marché aura lieu avant l'été. La Région préfère ne pas communiquer sur le coût de l'opération afin que les candidats proposent un prix compétitif, mais le budget pourrait être de l'ordre de 2 millions d'euros. "Nous visons entre 400.000 et 1 million d'utilisateurs par an." Théoriquement, ce service gratuit sera réservé aux Franciliens mais, la Toile n'ayant pas de frontières, n'importe qui pourra en profiter. Il faudra indiquer son nom et son adresse, aucun contrôle n'est toutefois prévu. "C'est ouvert à tous. D'ailleurs, je veux tordre le cou aux idées reçues, on peut s'y mettre à tous les âges de la vie, même quand on est retraité. N'ayez pas peur!"

**"Trouver plus facilement un travail"**

La présidente de la Région s'inspire, pour sa démarche, du projet Wallangues (anglais, néerlandais, allemand et français), lancé en 2012 par le gouvernement wallon en Belgique francophone : quelque 440.000 personnes l'utilisent – sur un public cible de 2,4 millions d'habitants – ,pour un coût de 1,2 million d'euros par an. En Espagne, l'Andalousie a mis en place ce type de programme pour ses fonctionnaires (125.000 personnes). L'Île-de-France compte actuellement 700.000 chômeurs, avec un taux de 18% chez les jeunes . "Nous faisons le pari qu'un demandeur d'emploi, un salarié qui souhaite changer d'activité ou une femme qui veut retravailler après une grossesse pourront trouver plus facilement un travail en apprenant les langues." Sont aussi clairement visés les financiers et les investisseurs étrangers, poussés vers l'Île-de-France par le Brexit dès 2019.

L'autre axe du plan "Région multilingue" concerne les lycéens. Le conseil régional est en train d'expérimenter des lycées 100% numériques dans lesquels sont entrées des start-up. "Aujourd'hui, huit lycées franciliens sont concernés, fin 2018 il y en aura dix-sept ; nous doublons chaque année. Cela représente près de 20.000 lycéens." Les élèves ont à leur disposition trois logiciels consacrés aux langues : English Attack!, une méthode ludique d'apprentissage de l'anglais basée sur des extraits de films, de séries télé et de jeux ; Speakshake (une sorte de Skype fermé), qui permet à chaque lycéen d'échanger avec un autre dans un établissement jumelé (sept langues sont concernées) ; et enfin GlobalExam, qui sert à préparer en ligne les tests en cinq langues, comme le Toefl, exigés dans un grand nombre d'universités étrangères.

### **Booster le nombre de lycées internationaux**

Parallèlement, Valérie Pécresse compte mettre un "coup de booster" sur l'offre de lycées internationaux en Île-de-France. Le 22 janvier, Agnès Evren, vice-présidente à la culture, et Daniel Filâtre, recteur de l'académie de Versailles, ont remis un rapport sur ce sujet au Premier ministre et au ministre de l'Education nationale. L'une des principales préconisations, acceptée par le gouvernement, est d'ouvrir 1.000 places supplémentaires en section internationale en Île-de-France à la rentrée 2018 dans les établissements publics et privés. Toujours dans l'idée d'attirer à Paris les traders et les expatriés londoniens. Il existe aujourd'hui quatre lycées internationaux dans la région : à Sèvres (92), Saint-Germain-en-Laye (78), Paris (Honoré-de-Balzac, 17e) et Noisy-le-Grand (93). "Nous avançons à marche forcée pour en ouvrir trois nouveaux", indique Valérie Pécresse. Le premier ouvrira à Courbevoie (92) en 2018, et s'adressera aux enfants des futurs salariés de la Défense (1.500 places) ; le second à Palaiseau (91), sur le plateau de Saclay, en 2021, pour les enfants des chercheurs (1.200 places à confirmer) ; et le troisième à Vincennes (94), prévu en 2022, pour répondre à la demande dans l'Est parisien (1.000 places).

La Région publiera un guide et un service cartographique dématérialisé sur l'offre scolaire internationale, de la maternelle au lycée, à la mi-mars. "Je cible particulièrement les Français qui sont partis à l'étranger pour créer leur entreprise. L'Île-de-France multilingue de demain, c'est une Région qui accueille les investisseurs, une Région qui recommence à exporter ses produits. Mais elle doit se construire sur un modèle métropolitain radicalement différent de celui de Londres, plus égalitaire, plus inclusif, c'est pour cela que nous proposons une offre de langue à tous les Franciliens, et pas seulement à une élite."

**Bertrand Gréco**

**::: ECONOMIE**

**LA TRIBUNE – 24/02/2018**

## 4 Édouard Philippe présente son plan pour relancer les exportations



Édouard Philippe devrait insister sur l'accompagnement et le financement à l'export, ainsi que la formation, en particulier l'apprentissage de l'anglais, ont indiqué des sources gouvernementales.

### Édouard Philippe a confirmé la mise en place d'un guichet unique regroupant Business France et les Chambres de commerce et d'industrie (CCI) pour tenter d'enrayer le déficit commercial de la France.

Le Premier ministre Édouard Philippe et le ministre des Affaires étrangères Jean-Yves Le Drian ont fait un déplacement, ce vendredi, dans la région des Hauts de France où ils ont annoncé des mesures pour relancer les exportations françaises. Le commerce extérieur demeure un gros point noir de l'économie tricolore depuis le début des années 2000. Pour tenter de muscler la présence de la France dans le commerce international, le gouvernement veut engager des réformes. Le plan a été dévoilé à la suite d'une conférence intitulée "*Team France Exports*" sur le campus de l'EDHEC Business School à Roubaix. Alors que le commerce extérieur constitue le principal moteur de la croissance allemande, les annonces du gouvernement devraient être très attendues par les chefs d'entreprise français qui veulent se développer à l'international.

#### Regroupement des acteurs

Pour renforcer les ventes de biens et de services à l'étranger, M. Philippe a confirmé une mesure déjà connue : le regroupement des acteurs de l'exportation, l'agence publique Business France et les Chambres de commerce et d'industrie, au sein de guichets uniques placés sous l'autorité des régions en France. Lors de la consultation publique organisée dans le cadre de la loi Pacte, cette proposition avait été mise en avant par le ministère :

"Actuellement, les acteurs du dispositif public d'appui à l'export (Business France, Chambre de commerce et d'industrie en France et à l'étranger, Conseillers du commerce extérieur, banques, assureurs-crédits privés, Bpifrance, etc.) interviennent souvent individuellement et de manière dispersée auprès des entreprises. Pour améliorer la lisibilité du dispositif d'accompagnement à l'export, tout particulièrement pour les plus petites entreprises, il est proposé de créer un guichet unique, en partenariat avec les régions".

Cette logique doit également prévaloir à l'étranger: dans huit pays-test (Singapour, Japon, Philippines, Hong-Kong, Russie, Norvège, Belgique, et Espagne), "Business France concèdera son activité à des structures privées capables de fournir des services de même qualité".

Quant au financement à l'export, il sera plus orienté vers les PME. Le dispositif sera simplifié "*pour se mettre au niveau des principaux concurrents à l'exportation*", ont précisé plusieurs sources à l'Agence France Presse. Le rôle de la banque publique Bpifrance comme point d'entrée unique en matière de financement public sera notamment renforcé. Dans le cadre de la future loi Pacte, la conquête de marchés à l'international pour les PME fait partie des chantiers prioritaires exprimés par Bruno Le Maire. Lors d'une conférence de presse devant les acteurs du monde économique, le locataire de Bercy avait évoqué la possibilité d'accroître la formation en commerce international des patrons de PME.

Dans un communiqué, les chambres de commerce et d'industrie ont salué *"les annonces du gouvernement sur le commerce extérieur, particulièrement la création de guichets uniques en régions, CCI-Business France, et la mise en place de concessions de service public à l'étranger auxquelles les CCI Françaises à l'International (CCI FI) pourront candidater."*

## **Apprentissage de l'anglais**

Le faible niveau d'anglais des Français est régulièrement évoqué dans les études réalisées par les institutions internationales. Pour tenter de remédier à cela, l'exécutif a annoncé la mise en place d'un financement pour obtenir une certification internationale pour le Toefl, par exemple. Il devrait pouvoir profiter aux élèves de terminale jusqu'en troisième année de licence. Cette mesure devrait monter en puissance dans les trois années à venir. En outre, la formation au commerce international devrait être renforcée dans quelques BTS.

## **Pertes de marché à l'export**

Ces annonces interviennent alors que la part des exportations françaises dans le commerce mondial diminue régulièrement. Dans une étude publiée en janvier dernier, l'institut COE-Rexecode soulignait très bien que *"aucun rattrapage des pertes des parts de marché accumulées par la France depuis le début des années 2000 n'est amorcé et le recul de la position française s'est même légèrement accentué."* Le poids des exportations françaises de biens et services dans le total des exportations de la zone euro a légèrement reculé en 2017. Elle est passée de 13,2% en 2016 à 12,9% l'année dernière, contre 17% en 2000. La baisse des exportations françaises par rapport à celles de la zone euro constitue *"une tendance majeure de l'économie française depuis le début des années 2000"* rappellent les auteurs de l'étude. Les économistes expliquent que la désindustrialisation de la France, sa perte de compétitivité hors-prix et la montée des économies émergentes ont contribué à accélérer la perte de vitesse de la France dans le commerce mondial.

*"La première cause du recul des positions françaises est la part croissante des économies émergentes, notamment de la Chine, dans les exportations mondiales. L'essor des économies émergentes dans le commerce mondial a affecté tous les pays avancés, mais la France a perdu plus de parts de marché que ses principaux partenaires de la zone euro."*

Par ailleurs, le solde commercial de la France s'est encore alourdi en 2017 passant de -48,3 milliards en 2016 à -62,3 milliards d'euros. [Selon les douanes](#), cette dégradation s'explique *"majoritairement par celle de la facture énergétique : après quatre années consécutives de baisse, elle repart à la hausse. De plus, le déficit manufacturier se creuse de nouveau, en raison d'une nette reprise des achats de biens intermédiaires, sous l'effet de l'accélération de l'activité économique"*.

Par [Grégoire Normand](#)

## **::: ENTREPRISES**

**LE PARISIEN – 26/02/2018**

### **5 Réforme de la SNCF : Edouard Philippe dévoile le programme**



Edouard Philippe devrait annoncer le calendrier d'une réforme à haut risque sur le changement de statut de la SNCF

**A la veille de la publication des résultats de la SNCF et dix jours après la remise du rapport Spinetta, le Premier ministre annonce ce lundi le calendrier des mesures retenues pour réformer la compagnie avant l'ouverture du marché à la concurrence à la fin 2019.**

La réforme de la SNCF est sur la table d'Edouard Philippe. Le Premier ministre va présenter, ce lundi, un calendrier et une méthode. Le gouvernement, qui veut aller vite, n'exclut pas d'avoir recours aux ordonnances, ce qui pourrait déclencher une forte mobilisation syndicale.

### Les clés de la réforme

Dans ses grandes lignes, le rapport Spinetta, remis au gouvernement il y a dix jours, préconise cinq réformes pour la SNCF.

La première concerne **le statut des cheminots**, qui **concerne environ 90 % des salariés**. Il offre la garantie de l'emploi, un régime de sécurité sociale et de retraite spécifiques, une évolution de carrière prévisible et automatique, une médecine gratuite et sans avance de frais.

Selon **le rapport de l'ex-Pdg d'Air France**, ce statut serait abandonné pour les nouveaux embauchés. Comme à la Poste ou chez Orange, il viendrait s'éteindre « naturellement » à mesure des départs en retraite.

Interpellé au Salon de l'Agriculture, Emmanuel Macron a assumé face à un salarié de la SNCF : « Mon grand-père était cheminot, il n'avait pas la même vie que vous avez aujourd'hui. C'est le contribuable qui paye. Je ne peux pas avoir d'un côté des agriculteurs qui n'ont pas de jours fériés et parfois pas de retraite et dire qu'il ne faut pas changer le statut des cheminots. » Et d'ajouter : « Je ne veux pas tout casser, mais il y a des éléments de statut et de gestion de la SNCF qu'il faut adapter. »

Dans le même registre, le rapport Spinetta prévoit que, lors du passage à la concurrence, les salariés seraient obligatoirement **transférés chez les nouveaux exploitants** et perdraient donc automatiquement leur statut.

Le troisième volet du rapport Spinetta concerne les **investissements**. L'idée est de se concentrer sur les réseaux TGV au détriment des lignes secondaires et déficitaires. Pour ces lignes secondaires, le transport en car serait privilégié. Cette mesure **pourrait fâcher les présidents des régions**, qui demandent déjà de revoir les contrats Etat-région en cours.

Toujours d'un point de vue financier, Jean-Cyril Spinetta estime que l'Etat devrait reprendre « une part » de la **dette de SNCF Réseau** qui est de 46,6 milliards d'euros à la fin 2017.

En contrepartie, les statuts de la SNCF, de SNCF Mobilités et de SNCF Réseau seraient transformés en **sociétés anonymes à capitaux publics**. Une façon de ne plus faire bénéficier automatiquement la SNCF d'une garantie illimitée de l'Etat et donc de lui demander d'avoir une gestion plus stricte.

### Un possible recours aux ordonnances

Edouard Philippe, le Premier ministre annonce ce lundi, vers 10 heures, le calendrier de la réforme. Une chose est certaine, le gouvernement semble vouloir aller vite pour couper l'herbe sous le pied aux syndicats.

Le recours aux **ordonnances** a été évoqué par Christophe Castaner, le ministre en charge des Relations avec le Parlement. Gérard Larcher, le président du Sénat s'est déjà opposé à ce principe.

### Les syndicats prêts à riposter



La CGT, FO et l'Unsa ont déjà appelé à [manifester le 22 mars](#) lors de la journée de mobilisation des fonctionnaires. Reste à savoir si [les quatre syndicats représentatifs de la SNCF](#) (CGT, SUD Rail, Unsa et CFDT) feront front commun. Pour le moment, l'intersyndicale a prévenu que la réaction sera « forte et déterminée ».

« Si [le gouvernement persiste](#), on va mettre le feu », a expliqué à Libération Erik Meyer, le secrétaire national de SUD Rail. Dimanche, le patron de la CGT, Philippe Martinez, a averti que le recours aux ordonnances entraînerait une réponse forte : « Quand le gouvernement ne veut pas discuter, eh bien il faut passer un ton au-dessus ».

De son côté, Jean-Claude Mailly, le patron de FO, interrogé ce lundi sur France Info, a invité le gouvernement à ne pas confondre « vitesse et précipitation » et à ne pas recourir aux ordonnances. « Trop d'ordonnances, ça peut tuer le malade », a-t-il prévenu.

Quant à la CFDT, elle refuse pour le moment de manifester le 22 mars et privilégie d'autres actions. Une [rencontre des syndicats](#) doit avoir lieu mardi soir, après les annonces d'Edouard Philippe.

## LE MONDE – 24/02/2018

### 6 Les agriculteurs et Macron : des attentes et des frictions



**Bon nombre d'agriculteurs veulent garder espoir mais expriment un scepticisme sur l'action gouvernementale, alors que s'ouvre le Salon de l'agriculture, à Paris.**

Emmanuel Macron ne devait pas déroger à l'inauguration officielle du Salon international de l'agriculture, samedi 24 février. Une figure imposée assortie du traditionnel marathon dans les allées de la vitrine de la « Ferme France », porte de Versailles, à Paris. Un rendez-vous prisé du grand public, prêt à se faire photographier avec Haute, la vache aveyronnaise de race aubrac, égérie de l'édition 2018.

Il y a un an, M. Macron arpentait les stands en tant que candidat à la présidentielle. Non sans essayer un jet d'œuf, signe des tensions sur le terrain. Cette année, le locataire de l'Élysée a choisi d'anticiper en orchestrant lui-même un temps fort de communication. Mercredi, il a convié près de 700 jeunes agriculteurs à déjeuner au palais présidentiel. Une manière de déminer le terrain et d'enraciner son annonce d'un « printemps » de l'agriculture française.

Il a dévoilé à cette occasion un nouveau dispositif de prêts garantis pour les jeunes agriculteurs à hauteur de 1 milliard d'euros, en lien avec la Banque européenne d'investissement. Et il a promis de se pencher sur le sujet du foncier agricole, en facilitant le passage de témoin entre les jeunes exploitants et leurs aînés qui partent à la retraite. Il a souhaité aussi instaurer des « verrous » pour éviter l'accaparement des terres par des actionnaires étrangers.

#### **Dénonciation des accords de libre-échange**

De son côté, la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) a aussi pris les devants. Associée aux Jeunes agriculteurs (JA), elle a organisé, mercredi, une journée de mobilisation et d'action dans plusieurs régions. Le thème retenu : la dénonciation des accords de libre-échange et en

particulier celui entre l'Union européenne (UE) et quatre pays du Mercosur (Argentine, Brésil, Uruguay, Paraguay), en cours de négociation.

Si, pour les organisateurs, le Salon doit rester un lieu de communication positive sur l'agriculture française, les tensions peuvent donner lieu à des dérapages. Une inquiétude constante des personnalités politiques, qui se pressent malgré tout porte de Versailles.

Les attentes des agriculteurs sont, en effet, très fortes. Même si la situation est un peu moins sombre qu'il y a un an. En 2016, la MSA – la Sécurité sociale des agriculteurs –, estimait que 30 % des exploitants avaient un revenu inférieur à 350 euros par mois. Sur cette période, le ministère de l'agriculture affirmait que le revenu moyen d'un agriculteur avait plongé de 29 %, à 18 300 euros ; pour 2017, il s'attend à un rebond de 22 %, mais cela ne compensera pas la chute. Pour beaucoup, la situation financière reste difficile.

Les éleveurs laitiers ont bénéficié d'une revalorisation du prix du lait et sortent la tête de l'eau, mais ils restent inquiets. Les stocks de poudre de lait emmagasinés par Bruxelles pour tenter d'éponger les surplus liés à la fin des quotas laitiers en 2015 pèsent toujours sur les cours. Certains demandent de brader ces stocks en les utilisant dans l'alimentation animale.

### **Mettre fin à la guerre des prix**

Les éleveurs porcins, qui ont profité d'une très belle année 2016 grâce à la forte demande du marché chinois, sont confrontés à un rétropédalage rapide des cours depuis l'automne 2017, alors que l'Espagne continue à accroître son cheptel et déverse son surplus à prix cassés.



Les éleveurs bovins, eux, craignent la déstabilisation d'un marché déjà tangent par l'importation de contingents de viande canadienne et bientôt peut-être sud-américaine, à la suite des accords de libre-échange. Quant aux céréaliers, qui ont engrangé en 2017 de belles récoltes en quantité et en qualité, ils sont pénalisés par l'euro fort et les cours internationaux tirés à la baisse par le poids des stocks mondiaux.

C'est dans ce contexte que M. Macron a organisé les Etats généraux de l'alimentation, du 20 juillet au 21 décembre 2017, concrétisant une promesse de sa campagne électorale. Un exercice auquel tous les acteurs conviés, des syndicats agricoles à la grande distribution, des ONG aux industriels, des élus aux associations de consommateurs, ont participé.

A l'issue, le gouvernement a présenté, le 31 janvier, son projet de loi « *pour l'équilibre des relations commerciales dans la filière alimentaire* ». Un texte législatif, promis par M. Macron, lors d'un discours prononcé à Rungis, le 11 octobre 2017, à mi-parcours des Etats généraux.

Le chef de l'Etat avait cité un des objectifs prioritaires : mettre fin à la guerre des prix à laquelle se livrent les grandes enseignes de distribution, destructrices de valeur pour tous et source de prix non rémunérateurs pour les agriculteurs. Parmi les remèdes préconisés : une revalorisation du seuil de revente à perte de 10 % pour prendre en compte les coûts logistiques de la distribution, un encadrement des promotions et une inversion de la construction des prix en partant des coûts de production des agriculteurs.

## Un projet stratégique

Mais les retombées concrètes du projet de loi, dont décrets et ordonnances ne sont pas tous écrits, ne sont pas attendues avant un an. La loi devrait s'appliquer pour les négociations commerciales de 2019 entre industriels et grande distribution, qui débuteront en novembre 2018. En attendant, une charte d'engagements a été signée par tous les partenaires à l'issue des Etats généraux de l'alimentation pour les négociations commerciales en cours. Elles s'achèvent le 1<sup>er</sup> mars et, comme tous les ans, le dernier round se déroule pendant le Salon.

Or, rien ne semble avoir changé dans les box de négociation de la grande distribution. Les industries agroalimentaires regroupées dans l'Association nationale des industries alimentaires (ANIA), les coopératives représentées par Coop de France, les grandes marques réunies au sein de l'Institut de liaisons et d'études des industries de consommation (ILEC), et la FNSEA affirment dans un communiqué publié jeudi « *que les négociations commerciales 2018 sont un désastre économique et social* ». Selon eux, « *la charte signée par tous les acteurs de la filière est bafouée* ». Ils demandent aux pouvoirs publics de condamner les distributeurs qui dérogent aux règles. Une manière de mettre la pression dans la dernière ligne droite.

M. Macron avait mis en balance ce projet de loi avec la nécessité pour les filières agroalimentaires de présenter un plan stratégique à cinq ans. Ce qui fut fait par trente-cinq d'entre elles. Un préalable avant d'expliquer comment l'Etat allait accompagner ces projets dans le cadre d'un programme de co-investissement de 5 milliards d'euros à cinq ans. Le président s'est donné jusqu'à fin mai pour affiner ce projet stratégique pour l'agriculture.

En attendant, nombre d'agriculteurs veulent garder espoir mais expriment un scepticisme sur l'action gouvernementale. Les vives réactions à l'annonce de la révision de la carte d'attribution des aides aux zones défavorisées le prouvent. Pendant plusieurs semaines, les manifestations se sont multipliées en Occitanie comme en Nouvelle-Aquitaine pour défendre les indemnités compensatoires de handicap naturel.

### « Lignes rouges »

Finalement, le ministère de l'agriculture a publié une carte, le 20 février, avec la liste des 14 000 communes qui en bénéficieront et des 1 349 qui sortiront du dispositif à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019. Sachant qu'à l'inverse, 4 900 nouvelles communes sont éligibles. Le gouvernement a promis d'accompagner les sortants sur deux ans.

Autre sujet qui fâche. Les discussions sur les accords de libre-échange et les négociations en cours sur le Mercosur. Les éleveurs bovins sont vent debout. La Fédération nationale bovine chiffre à 30 000 le nombre d'exploitants menacés par cet accord. Elle dénonce l'incohérence entre la demande gouvernementale d'une montée en gamme de la production exprimée dans les plans de filière et l'ouverture du marché européen à des produits qui ne respectent pas les normes sanitaires, environnementales et sociales de l'Union européenne.

M. Macron a répondu en évoquant des « *contre-vérités* ». Il défend l'accord en négociation avec le Mercosur mais avec des « *lignes rouges* ». « *Il n'y aura jamais de bœuf aux hormones en France* », a-t-il lancé devant les jeunes agriculteurs. Il renvoie la balle à la filière, affirmant qu'elle est seule responsable des difficultés des éleveurs. En ligne de mire, le groupe Bigard, qui domine le marché de la viande en France. Et le recours massif aux importations, près de 70 % des volumes, dans la restauration hors foyer. Un enjeu majeur, non seulement pour la viande bovine, mais aussi pour la volaille.

Mais beaucoup d'autres sujets vont animer les allées du Salon. Celui des pesticides, par exemple, le gouvernement ayant fixé un calendrier à fin mars pour donner sa position sur la sortie de certains produits, comme le glyphosate. M. Macron a redit qu'il y aurait des dérogations. Le président s'est aussi engagé à inscrire dans le projet de loi de finances 2019 des mesures fiscales demandées par les agriculteurs, en particulier pour favoriser l'épargne de précaution. Mais le thème majeur des débats pour les prochains mois reste la politique agricole commune, dont la renégociation est ouverte à Bruxelles.

LE JDD – 25/02/2018

## 7 Pour la présidente de la FNSEA, "les distributeurs ne respectent pas leur parole"



[En parallèle du Salon de l'agriculture, Christiane Lambert patronne de la FNSEA fait le point, dans une interview au JDD, sur la situation des agriculteurs français.](#)

La 55e édition du Salon de l'agriculture a débuté ce samedi dans une [ambiance tendue](#) entre les agriculteurs et le gouvernement. En cause les négociations de l'accord entre l'Union européenne et Mercosur. Si Emmanuel Macron a tenté de rassurer les agriculteurs français en déclarant vendredi qu'il n'y aurait "jamais de boeuf aux hormones en France", la présidente de la FNSEA Christiane Lambert entend bien lui faire respecter sa promesse. Dans le JDD, la patronne du principal syndicat agricole fait un état des lieux de l'agriculture française et n'hésite pas à tacler les distributeurs.

### **La FNSEA a longtemps eu la réputation de prôner une agriculture intensive, ayant fortement recours aux pesticides. Allez-vous changer cela?**

C'est une réputation qui nous colle à la peau, mais ce n'est pas vrai. Nous avons fait beaucoup d'efforts mais qui ne sont pas reconnus. Aujourd'hui, 80% des vergers et des maraîchages sont passés en protection intégrée, combinant la lutte biologique et des produits phytosanitaires. De gros efforts ont été faits également en viticulture. En quinze ans, l'utilisation de phytosanitaires a diminué de 20% en volume. Mais en nombre de doses utilisées, elle a progressé car les produits sont moins efficaces qu'avant. 53 substances ont été interdites 2008. Mais nous allons poursuivre nos efforts.

### **Que proposez-vous justement?**

Nous allons présenter lundi au salon de l'agriculture, un "contrat de solutions" pour répondre aux attentes sociétales et réduire l'utilisation de produits phytosanitaires. Il a été conçu avec 35 organisations agricoles, des associations de producteurs et des instituts de recherche, comme l'Inra. Notre objectif est de proposer une trajectoire de solutions, et non d'interdictions, en se donnant le temps pour mettre en place des actions concrètes. Nicolas Hulot et Emmanuel Macron ont exprimé leur intérêt pour notre projet.

### **Quels sont vos engagements concrets?**

Notre ambition est d'être en concordance avec le plan Ecophyto II qui prévoit une diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires de 25% en 2020 et de 50% d'ici 2025, nous proposons 200 actions réparties en 8 grands thèmes : l'innovation variétale, la robotique, les outils numériques, la recherche de nouvelles molécules, l'amélioration des pratiques agronomiques, le biocontrôle, les démarches filières et territoires et les conseils et formations. Certaines actions seront mises en place immédiatement, d'autres d'ici 2 à 3 ans, ou davantage pour la suppression du glyphosate par exemple. Même l'Inra reconnaît que la suppression totale du glyphosate en trois ans, comme le souhaite Emmanuel Macron, n'est pas réalisable. Parmi nos engagements, nous souhaitons porter de 5 à 15% le taux d'utilisation des produits de biocontrôle dans les solutions utilisées en agriculture d'ici à 5 ans. Avec plus de moyens et de solutions, nous pourrions aller au-delà.

## **Les accords en préparation entre l'Union européenne et le Mercosur ont suscité un tollé chez les agriculteurs cette semaine. Emmanuel Macron vous a-t-il rassuré?**

Le Président reste ferme sur ses positions. Il veut signer cet accord, qui comprend des contingents d'importation de viande bovine, d'éthanol, de sucre et de volailles. Ce sera sa responsabilité. Nous lui avons clairement exprimé notre désaccord. 90 départements ont mené des actions syndicales mercredi contre le projet. En revanche, il semble avoir pris en compte nos demandes sur le renforcement des contrôles aux frontières. Il s'est engagé à ce que les produits qui rentrent en Europe respectent les mêmes règles sanitaires et de qualité que les nôtres. Il devra tenir sa promesse.

## **La fin du mois de février marque la fin des négociations commerciales avec la grande distribution. Dans quel climat s'achèvent-elles?**

Les Etats généraux de l'alimentation ont fait le constat unanime d'un appauvrissement des filières à cause de la guerre des prix entre enseignes. Mais les distributeurs ne respectent pas leur parole de revalorisation de leur prix d'achat. Les distributeurs créent des conditions extrêmement draconiennes, assorties de pénalités financières, en matière de logistique, livraisons, horaires et formats qui sont très difficiles à respecter. Si les industriels les refusent, ils sont déréférencés. Cela crée un climat de peur. Malgré la signature d'une charte de bonnes conduites en novembre par tous les acteurs de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la distribution, rien ne change. Il n'y a pas ou très peu d'augmentations consenties par les distributeurs, hormis pour le beurre et les produits laitiers, pour éviter les pénuries de l'an passé.

## **Le projet de loi issu des Etats généraux de l'alimentation peut-il améliorer le revenu des agriculteurs?**

La loi va dans le bon sens, mais certains dispositifs doivent être précisés. Emmanuel Macron souhaite que les contrôles soient renforcés pour faire appliquer la loi. C'est une bonne chose. Nous attendons les actes. Certaines dispositions prévues comme les niveaux d'encadrement des promotions seront précisées par ordonnance. Il nous faudra être vigilant pour que les engagements soient tenus. Nous sommes le seul pays d'Europe où l'inflation alimentaire est inférieure à l'inflation générale. Ce n'est pas normal. Selon l'Observatoire de la formation des prix et des marges, la loi pourrait entraîner seulement 0,7 % de hausse des prix. Cela ne représenterait que 3,21 euros d'augmentation par mois et par ménage, seulement pour sauver des paysans français. C'est un beau challenge non?

**Propos recueillis par Adrien Cahuzac**

**LE JDD – 25/02/2018**

## **8 Nicolas Hulot au JDD : "Je suis toujours debout"**



**Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, a rencontré le JDD. Il s'exprime pour la première fois depuis la tempête de l'article d'Ebdo et évoque, alors que le Salon de l'agriculture s'ouvre, ses projets de la révolution verte.**

Ses traits sont tirés, les joues légèrement creusées, un voile de morosité obscurcit son regard. Trois semaines après la tempête soulevée par [l'article d'Ebdo](#) exhumant une ancienne plainte pour viol classée par la justice, [Nicolas Hulot](#) semble marqué mais conforté. "Je suis toujours debout", lance-t-il dans un sourire un peu forcé en nous accueillant dans son bureau. S'il prend soin d'éviter les

manifestations publiques sans filet ("dans le détestable climat ambiant, il ne faut pas l'exposer n'importe comment", admet un proche), il ne veut rien abdiquer de ses ambitions écologiques.

### **Vous ne comptez pas vous rendre au Salon de l'agriculture. N'avez-vous rien à dire aux agriculteurs?**

Bien sûr que si, mais je préfère dialoguer loin des regards et des caméras, c'est ma méthode. J'ai reçu tous les acteurs de la filière agricole et de l'alimentation, je me déplace sur le terrain, j'écoute, je prends du temps. Et puis mon engagement sur ces sujets ne se limite pas à la semaine du Salon de l'agriculture. Pour la première fois, tout le monde regarde dans la même direction : les producteurs, les distributeurs, les consommateurs, les ONG. Chacun comprend que l'avenir de l'agriculture passe par l'écologie. C'est un alignement des planètes qui déplaît à certains, mais qui donne des raisons d'espérer.

### **C'est ce qu'a dit Emmanuel Macron aux jeunes agriculteurs, jeudi à l'Élysée? Les a-t-il convaincus?**

Oui. C'était un discours de vérité, sans concession, qui assume pleinement que nous traversons un moment de remise en question et que nous devons transformer nos agricultures en faisant le pari de la qualité. Les jeunes agriculteurs le savent, j'ai vu de l'enthousiasme chez eux, même s'il y a des questions, et je crois qu'ils ont compris que l'État sera à leurs côtés pour réussir cette transformation qu'ils souhaitent autant que nous.

### **Vous et Stéphane Travert, le ministre de l'Agriculture, vous êtes parfois opposés ; vous êtes réconciliés?**

Qu'il y ait des tensions, des frictions entre nos deux ministères, quoi de plus normal? Par nos cultures, nos expériences, nous sommes différents. Et nos fonctions nous amènent à réagir différemment : je suis plus sensible aux enjeux de long terme ; lui est confronté à la pression du court terme et aux très fortes souffrances du monde agricole. Mais nous avançons ensemble.

### **Vraiment?**

Arrêtons d'opposer écologie et agriculture, ce temps-là est fini. La réforme de l'agriculture est un projet de société. Dans mon ministère, il n'y a pas d'ennemi du monde agricole. Au contraire : grâce aux États généraux de l'alimentation, nous sommes passés d'une situation de confrontation à un esprit de concertation.

### **Que peut apporter la transition écologique aux agriculteurs?**

Le modèle agricole dominant a rendu des services à la France, je ne l'oublie pas ; et je partage la tendresse des Français envers les agriculteurs. Mais les paramètres ont changé. Nous entrons dans une deuxième phase : celle de la révolution verte, et elle est passionnante. Les agriculteurs représentent déjà 20% de la production d'énergies renouvelables en France – ils doivent en être fiers. La grande mutation est en marche, elle est irréversible. Elle va redonner de la dignité aux agriculteurs, de la sécurité aux consommateurs, et permettre à tous les citoyens d'accéder à une alimentation de qualité.

### **Vous voilà bien optimiste... En décembre, vous déploriez qu'au terme de la phase 1 des États généraux de l'alimentation, "le compte n'y soit pas". Qu'est-ce qui a changé?**

Personne ne reste figé. Regardez, les choses avancent : la FNSEA va nous présenter un plan pour en finir avec le glyphosate, les groupes de la grande distribution se lancent à fond dans le bio, les consommateurs veulent des produits de qualité et de proximité... Cela montre une détermination.

### **N'avez-vous pas quand même réduit vos ambitions? Les ONG vous le reprochent...**

Certainement pas sur les sujets liés à la santé et à l'environnement. J'ai été un militant ; maintenant, je suis en responsabilité. On me critique, mais moi, j'agis. Et je le fais avec des méthodes qui, me semble-t-il, sont fructueuses. Sur la sortie du glyphosate, par exemple, c'est la France qui a poussé l'Europe à accélérer.

### **Justement: en finir avec le glyphosate en trois ans, soit plus vite que les autres pays européens, est-ce réaliste?**

On est en train de recenser les alternatives qui existent et de leur donner les moyens de faire leurs preuves. Mais je ne suis pas buté et personne ne doit être enfermé dans une impasse : si dans un

secteur particulier ou une zone géographique, certains agriculteurs ne sont pas prêts en trois ans, on envisagera des exceptions. Mais si on arrive à se passer du glyphosate à 95%, on aura réussi. Regardez ce qui se passe dans le bio : des viticulteurs aux éleveurs, tout le monde s'y met. C'est une lame de fond citoyenne que plus personne ne peut ignorer.

### **Mais, pour les consommateurs, le bio reste très cher. Ne va-t-on pas vers une agriculture à deux vitesses?**

Les filières ne sont pas encore structurées mais ça vient : on va changer d'échelle, comme ça a été le cas pour les énergies renouvelables. Les études montrent que les gens sont prêts à dépenser plus dans un premier temps pour avoir une alimentation plus saine. Il faut le temps de la transition. Ensuite, l'équilibre se rétablira. Dès lors que les agriculteurs utiliseront moins d'intrants et moins d'énergie, et qu'ils seront mieux rémunérés, les coûts vont baisser. Donc les prix aussi.

### **En même temps, on supprime des aides pour le maintien de l'agriculture biologique. N'est-ce pas un contre-signal?**

Le mouvement est en marche. Parmi les agriculteurs qui se convertissent au bio, le taux d'échec est très faible – à peine 3% font machine arrière, et la moitié d'entre eux parce qu'ils prennent leur retraite. Ce qui est vrai, c'est qu'il peut y avoir des vulnérabilités à prendre en compte. Pour anticiper cela, on pourrait réfléchir à la création d'un fonds assurantiel qui couvrirait certains risques et indemniserait des producteurs en difficulté. Mais attention : considérer que l'agriculture bio a vocation à être aidée durablement, c'est considérer qu'elle ne peut pas être rentable. Or elle va l'être! Et d'autant plus si on rémunère mieux tous les services qu'elle rend par ailleurs. On investit dans la transition.

### **Vous avez annoncé un plan pour développer l'agriculture bio. Où en êtes-vous?**

Nous sommes à fond dessus, il sera prêt très vite, comme l'a dit le président de la République devant les jeunes agriculteurs. Après les Etats généraux de l'alimentation, ce sera une deuxième phase qui nous permettra de monter en puissance. L'objectif reste de consacrer au bio 15% de la surface agricole utile en 2022. On va doubler la surface bio en quatre ans.

### **Quel rôle comptez-vous jouer dans les négociations sur la Politique agricole commune (PAC)?**

Je vais m'y impliquer complètement. Le budget de la PAC peut être un levier extraordinaire pour aller vers une alimentation de qualité. Si on l'utilise bien, on peut métamorphoser notre mode de production agricole en quelques années. Les agriculteurs sont au cœur de la transition écologique, ils produisent des énergies renouvelables, ils contribuent à stocker du carbone dans les sols, ils peuvent aider à la reconquête de la biodiversité – il faut les rémunérer pour cela. La PAC doit nous aider à retrouver notre souveraineté alimentaire en favorisant, par exemple, la production de protéines végétales.

### **Les agriculteurs sont hostiles au traité de libre-échange avec le Mercosur, qui permettrait d'importer 70.000 tonnes de viande bovine chaque année en Europe. Faut-il ratifier cet accord?**

En l'état, ce traité n'est pas acceptable. Il serait trop préjudiciable, notamment pour nos agriculteurs et la France a des lignes rouges très claires. Ça fait longtemps que je mets en garde sur les effets pervers que peuvent avoir ces traités de libre-échange. Pour le Ceta, nous avons défini un plan d'action et nous attendons des réponses de la Commission européenne pour apporter des garanties supplémentaires et, in fine, ce sera aux parlementaires de se prononcer.

### **Faut-il aller jusqu'à des formes de protectionnisme pour protéger nos produits de la concurrence de produits de moins bonne qualité?**

Ce n'est pas une question de nationalité, mais une question d'équité. Les traités de libre-échange tels qu'ils existent ne sont pas climato-compatibles. On demande des efforts à nos agriculteurs et à nos industriels, mais ceux d'autres parties du monde s'exonèrent des contraintes liées au changement climatique quand leurs produits arrivent aux frontières de l'Europe. Il ne faut plus l'accepter. Les traités de libre-échange doivent devenir des traités de juste-échange.

### **Votre "plan loup" suscite des critiques de toute part. N'illustre-t-il pas votre difficulté à trouver des compromis entre l'idéal écologique (la préservation d'une espèce) et les intérêts agricoles (la protection des troupeaux)?**

Il est très facile de fustiger ce plan depuis un salon parisien ou une tribune médiatique. C'est faire

abstraction de la réalité quotidienne des éleveurs. Moi, je suis obligé de mener de front la préservation de la faune sauvage et celle des troupeaux. Savoir qu'il faut éliminer des loups, ça m'arrache le cœur. Mais je comprends aussi la détresse de l'éleveur dont les brebis meurent au fond d'un ravin parce qu'elles ont été prises de panique. Il n'y a pas de solution miracle. Notre plan est équilibré – il ne s'agit ni de tuer tous les loups ni de n'en tuer aucun. Après des mois de concertation, nous sommes arrivés au moins mauvais des compromis.

**Sylvie Andreau, Hervé Gattegno et Arthur Nazaret**

**LE FIGARO – 26/02/2018**

## **9 Sébastien Lecornu: «La méthanisation est une clef de la transition énergétique»**



**INTERVIEW - Selon le secrétaire d'État, cette énergie renouvelable apporterait une partie de la solution à la crise agricole.**

Le Salon de l'agriculture est aussi l'occasion de parler d'énergie. Le gouvernement entend en effet accélérer le développement de la méthanisation, une source d'énergie renouvelable obtenue à base de matières organiques et notamment de déchets. [Sébastien Lecornu, secrétaire d'État auprès de Nicolas Hulot](#), explique ses ambitions en la matière.

**LE FIGARO. - Emmanuel Macron a annoncé un plan destiné à favoriser le développement de la méthanisation. Pourquoi en faire une priorité?**

**Sébastien LECORNU.** - Il s'agit d'une part d'apporter [une partie de la solution à la crise agricole](#) dans notre pays. C'est pourquoi le président de la République en a parlé devant les jeunes agriculteurs. Notre objectif est de leur permettre de développer cette activité. Cela ne doit pas être une énième subvention, mais une diversification assise sur un vrai modèle économique, susceptible de leur apporter des revenus complémentaires et de donner de la valeur à leur exploitation. Nous voulons d'autre part faire du développement de la méthanisation l'un des éléments de la trajectoire énergétique française.

**Quelles sont vos ambitions sur le plan énergétique?**

Nous sommes en train d'écrire avec Nicolas Hulot la programmation pluriannuelle de l'énergie, la PPE. C'est le grand ordre du jour de l'année 2018, dont le but est de donner de la sincérité aux objectifs de la loi de transition énergétique, et donc à l'évolution vers un mix énergétique décarboné et où l'atome pèsera moins. Pour réduire la part de l'atome, et pour remplir nos engagements climatiques, nous devons développer les énergies renouvelables. Sur ce terrain, la France a pris beaucoup de retard. Nous avons annoncé [un plan en faveur de l'éolien](#), nous le ferons dans quelques semaines pour le solaire. La méthanisation, qui est un sujet complexe, mérite un traitement particulier. C'est l'une des principales solutions pour tenir l'objectif fixé par la loi de transition énergétique d'atteindre 10 % de gaz d'origine renouvelable dans la consommation finale de gaz en 2030.



## **Cet objectif-là est-il atteignable? La loi de 2014 en a fixé d'autres - 50 % de nucléaire en 2025 - que le gouvernement a reconnu hors de portée...**

Cet objectif sur le biogaz peut être atteint. La dynamique est enclenchée. C'est le moment de se mobiliser et d'accélérer!

### **Quelles mesures comptez-vous prendre?**

La méthanisation agricole est une activité fortement capitalistique. Elle suppose une mise de départ très importante, et il n'est pas sain que l'agriculteur, éleveur ou polyculteur, hypothèque son exploitation pour financer son projet. Le ministère de l'Agriculture va faire levier de Bpifrance - une enveloppe de 100 millions d'euros est prévue - pour faciliter les financements pour lesquels les banques sont parfois réticentes à s'engager. Nous avons aussi engagé avec [Stéphane Traver](#) un travail de simplification, à la fois de la réglementation - classification des digestats et des déchets, capacités d'épandage... - et des procédures d'installation et des normes, notamment environnementales, qui s'y appliquent. Enfin, il faut trouver les solutions pour que la méthanisation soit davantage orientée vers la production de biogaz, qui alimente les réseaux de gaz naturel, plutôt que vers la cogénération. Nous y travaillons notamment avec les gestionnaires de réseau - et nous avons déjà annoncé une réduction des frais de raccordement pouvant aller jusqu'à 40 % - et avec le régulateur (la Commission de régulation de l'énergie) pour fixer les tarifs de rachat. Ces mesures seront déterminantes pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles.

### **Peut-on réussir ce développement sans faire exploser le coût pour le contribuable? Selon l'Ademe, la méthanisation consomme 300 millions d'euros de concours publics...**

C'est un point qu'il faut examiner avec rigueur mais c'est le cas de toutes les énergies, éolien, solaire, et nouveau nucléaire. Et comme d'autres énergies, la méthanisation devrait gagner en efficacité. C'est un procédé qui est déjà développé à grande échelle en Belgique ou encore en Allemagne.

### **Envisagez-vous de répliquer le modèle allemand, où l'on cultive spécialement pour la méthanisation?**

Non. Nous ne voulons pas de ce modèle. Il n'est pas question de produire en grandes quantités aux fins de méthanisation. Il est possible de trouver un modèle économique et une logique industrielle sans en arriver là.

### **Les agriculteurs y trouveront-ils leur compte?**

Oui. Selon l'Ademe, la production d'énergies à la ferme représente un complément de revenu qui peut aller jusqu'à 15.000 euros par an. C'est non seulement significatif mais aussi récurrent. La transition énergétique est un domaine d'avenir pour les agriculteurs, avec la méthanisation, le photovoltaïque et l'éolien. Et nous avons besoin d'eux pour réussir la transition énergétique.

[Bertille Bayart](#)

**::: SOCIAL**

**LES ECHOS – 26/02/2018**

**10 Assurance-chômage : la question des contrats courts empoisonne le**

## gouvernement

### Le poids des contrats inférieurs ou égaux à 1 mois par secteur

Intérim et CDD, en % du total (en milliers de contrats)



### Le gouvernement hésite à reprendre la main sur les contrats courts pour mettre en place un bonus-malus qui s'avère très compliqué techniquement et politiquement.

Mi-décembre, le gouvernement avait été clair avec les partenaires sociaux : s'ils ne parvenaient pas à se mettre d'accord sur un système de limitation de [recours](#) aux contrats courts, synonyme de précarité pour une bonne partie des salariés concernés et de déficit pour l'Unédic, l'exécutif était prêt à dégainer une solution clefs en main de bonus-malus. Un peu moins de trois mois plus tard, [la négociation, sur ce point précis, n'a visiblement rien réglé](#) .

Entre un patronat qui ne veut pas entendre parler de surcotisation des contrats courts, et des syndicats qui ont peur de perdre la main sur la gestion de l'Unedic, le résultat de l'accord trouvé jeudi soir - et non encore signé par les syndicats - n'est clairement pas à la hauteur des enjeux, estime-t-on au sein de l'exécutif.

Les branches professionnelles sont une nouvelle fois appelées à trouver des solutions sectorielles, là où les partenaires sociaux n'ont pas été capables de s'entendre au niveau national. Cette solution, [déjà inscrite dans la dernière convention Unedic de mars 2017](#) , n'a rien donné. Pourquoi serait-elle plus efficace dans les six prochains mois ? On est en droit d'en douter.

#### « Experience rating »

Pourtant le gouvernement, au risque de se désavouer dans un premier temps, devrait laisser faire les branches professionnelles. Pour des raisons à la fois politique et technique. Technique, d'abord, car le système de bonus-malus envisagé dès la campagne présidentielle par les équipes du candidat Macron est à la fois très astucieux, mais aussi très compliqué à mettre en oeuvre.

Il s'inspire du système d'« experience rating » à l'américaine qui veut [qu'une entreprise surcotise en fonction du coût, pour l'assurance-chômage, engendré par toutes ses ruptures de contrats](#) sur une période donnée. Ce système a le mérite de ne pas pénaliser en soi les contrats courts mais il rend l'employeur seul responsable de la rupture du contrat - ce qui n'est pas toujours le cas - et seul comptable de la reprise du travail de son ex-salarié, ce qui n'est pas le cas non plus.

## « Une vraie usine à gaz »

« C'est un peu comme la pénibilité : c'est très intelligent sur le papier, un beau produit sur étagère, mais dès qu'on veut le mettre en place dans la vraie vie, c'est une vraie usine à gaz », estime un conseiller. C'est bien le spectre de la réforme de la pénibilité, qui a empoisonné tout le quinquennat de François Hollande, qui plane cette fois sur l'exécutif.

Du coup, le ministère du Travail s'est creusé la tête depuis des semaines pour bâtir un système plus opérationnel. Il reposerait, selon nos informations, sur un taux d'utilisation moyen des contrats courts établi au niveau national avec lequel serait comparé le taux d'utilisation de chaque entreprise.

## Campagne au Medef

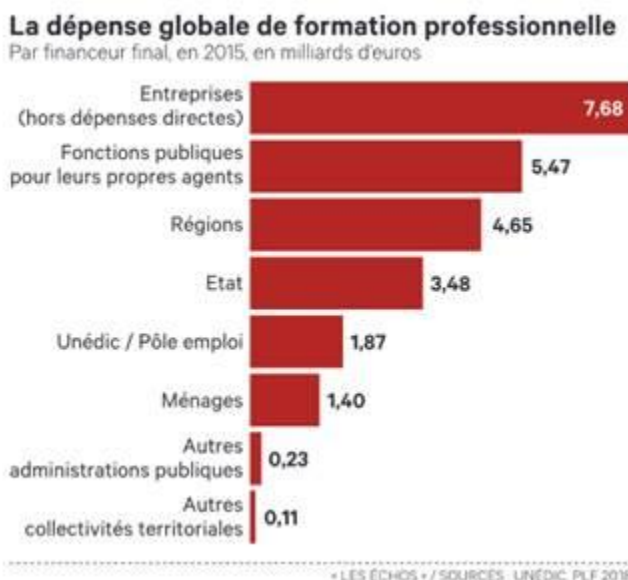
Même si le gouvernement dispose désormais d'une solution simple, il y a fort à parier qu'il ne la dévoilera pas dans les jours qui viennent, cette fois pour des raisons politiques. Alors que va s'intensifier dans les prochaines semaines la campagne de succession pour la présidence du Medef, le gouvernement ne tient guère à ce que tous les candidats martèlent pendant des mois que la réforme de l'assurance-chômage détruit de l'emploi en taxant les contrats courts, en d'autres termes que l'exécutif est « anti-business ».

« Tous nos efforts pour redonner à la France son attractivité avec les ordonnances, la nouvelle fiscalité sur le capital, seraient réduits à néant par cette séquence sur les contrats courts », estime l'un des conseillers de l'exécutif. Tout en reconnaissant qu'il s'agit bel et bien d'une promesse écrite noir sur blanc dans le programme d'Emmanuel Macron.

Marie Bellan et Alain Ruello

## LES ECHOS – 26/02/2018

### 11 Formation professionnelle : le big bang façon Pénicaud



**+ VIDEO - Cotisations formation collectées par les Urssaf, centralisation par la Caisse des dépôts, remise en cause de certains organismes paritaires... La ministre va frapper fort mardi.**

Ca va tanguer ! Cotisations entreprises collectées en partie ou totalement par les Urssaf, centralisation des fonds par la Caisse des dépôts, remise en cause profonde de certains organismes gérés par le

syndicats et le patronat, au premier rang desquels les Opca et les Fongecif... A l'image de la révolution copernicienne enclenchée pour l'apprentissage, le gouvernement s'apprête à frapper fort sur la formation professionnelle. Et ce qui se dessine va visiblement dans le sens d'une grosse brèche sur le paritarisme de gestion.

Muriel Pénicaud a donné le pouls jeudi dernier en [commentant l'accord](#) , encore soumis à signature (sauf FO qui s'est déjà engagé à le faire), des partenaires sociaux : très bien pour le volet renforcement des droits des salariés, mais zéro pointé sur celui de la tuyauterie.

« *Pour que cela marche, il ne faut pas simplement créer le droit. Il faut le rendre effectif. Mais pour cela, il faut que ce soit plus simple [...] Il y a énormément d'organismes. De modes de gestion différents, d'enveloppes différentes* », a déclaré la ministre du Travail, avant de promettre un « big bang » pour mardi.

## **En finir avec les disparités**

En toile de fond de ce big bang, il y a la volonté du gouvernement de faire en sorte, [comme pour l'apprentissage](#) , que chaque euro collecté pour la formation professionnelle aille bien à la formation professionnelle. Et que chaque citoyen, au travers de son compte personnel de formation (CPF), puisse agir de façon responsable : encore faut-il qu'il dispose de la vérité des prix sur les formations, les taux de réussite ou encore sur les débouchés.

Pour cela, le ministère du Travail veut en finir avec les disparités induites par le système qui font que le coût de l'heure d'un CPF peut varier dans un rapport de 1 à 7 pour une même formation, selon le taux de prise en charge par l'Organisme paritaire collecteur agréé (Opca) auquel est rattaché l'employeur. Et tant pis si ces écarts sont pour beaucoup la conséquence des priorités définies par les branches professionnelles.

En lieu et place du système actuel, les Opca perdraient leur « C » : la collecte des contributions pour le CPF (0,2 % de la masse salariale aujourd'hui) serait assurée par les Urssaf et les fonds atterriraient à la Caisse des Dépôts.

L'unité de mesure passerait en euros ou en points, ce qui permettrait de s'adresser à un organisme de formation sans intermédiaire, ce à quoi s'opposent les partenaires sociaux. Aujourd'hui « *50 heures de CPF valent entre 2.500 et 3.500 euros. Si on bascule tout à la CDC, ces mêmes 50 heures n'en vaudront plus que 1.000* », fait valoir la CFDT.

## **Vers un contrôle renforcé de l'Etat**

Pour certains, le big bang de Muriel Pénicaud irait encore plus loin puisque ce serait l'ensemble des cotisations formation des entreprises qui passerait par le couple Ursaff-CDC : celles pour le CPF, pour l'alternance, les fonds mutualisés... [ne laissant aux Opca d'autre choix que de se transformer en sociétés de conseil](#) agrémentées, le cas échéant, de la gestion des fonds conventionnels lorsque les branches ont décidé d'aller au-delà des contributions légales.

« *Attention ce n'est pas encore arbitré* », tempère un acteur du dossier qui pense que les Opca conserveraient la gestion des fonds alternance et ceux mutualisés pour les TPE. Quel que soit le point d'arrivée, le vent de l'histoire va clairement vers un contrôle renforcé par l'Etat.

**VIDEO Deux Français sur trois veulent changer de travail // <https://www.lesechos.fr/economie-france/social/0301339377616-formation-professionnelle-le-big-bang-facon-penicaud-2156189.php>**

**Alain Ruello**

## 12 Indemnisation des démissionnaires : la copie va évoluer



**Le ministère du travail souhaite que cette promesse phare d'Emmanuel Macron soit assortie de conditions d'indemnisation dégradées. Une ligne rouge pour les syndicats.**

Il n'y a pas que la question des contrats courts qui empoisonne le gouvernement, celle de l'extension de l'Unédic aux démissionnaires aussi. Cet engagement d'Emmanuel Macron est devenu un enjeu politique encore plus fort maintenant que les partenaires sociaux ont trouvé un accord, encore soumis à leur signature, sur ce volet à l'issue de leur négociation sur l'assurance-chômage.

Durant sa campagne, le chef de l'Etat a promis que toute personne qui démissionnerait de son propre chef bénéficierait d'une couverture chômage, au delà de la quinzaine de cas légitimes déjà prévus. Une fois en place, les équipes de Muriel Pénicaud ont planché sur le sujet pour vite s'apercevoir que **la facture pouvait s'annoncer très salée sans garde-fous**, obligeant Emmanuel Macron à rétropédaler. Ce nouveau droit serait valable « *une fois tous les cinq, six ou sept ans et s'il y a un projet derrière* », a-t-il précisé mi-octobre sur TF1 lors de la première interview télévisée suivant son élection.

### Conditions renforcées

C'est sur cette base que le ministère du Travail a demandé aux partenaires sociaux de lui faire des propositions. Mais avec des conditions renforcées : outre l'objectif d'évolution professionnelle et une durée minimum d'affiliation à l'Unédic, la feuille de route a rajouté la suppression du délai de carence, une durée d'indemnisation plus courte que celles des autres motifs de rupture des contrats de travail et, enfin, une allocation plafonnée.

Jeudi, syndicats et patronat ont fini par se mettre d'accord sur les critères suivants : un projet professionnel nécessitant une formation qualifiante qui oblige à démissionner pour la suivre, et sept années d'affiliation minimum à l'assurance-chômage. Le tout plus ou moins plafonné autour de 180 millions par an pour ne pas (trop) alourdir les pertes de l'Unédic. Mais surtout, pas question de conditions d'indemnisation dégradées.

### Ligne rouge

Ce faisant, **les partenaires sociaux sont sortis des clous fixés par Muriel Pénicaud**. Pour les syndicats, mais aussi pour le patronat, dégrader les droits serait ouvrir la boîte de Pandore et risquer, peu à peu, de basculer vers un système de couverture forfaitaire à l'anglaise. Inacceptable.

L'exécutif, dès lors, fait face à un dilemme. Rester sur sa ligne, c'est déclarer la guerre aux syndicats. Accepter que sa promesse se fasse à droits constants, c'est calmer le jeu. Sauf que le compromis sur lequel ont convergé syndicats et patronat ne lui plaît qu'à moitié car il ressemble trop au Congé individuel de formation, le **CIF**, appelé à disparaître dans son format actuel. Il y a donc fort à parier que la copie rendue par les partenaires sociaux va être revue, d'autant qu'elle ne profiterait qu'à 23.000 personnes seulement chaque année.

**Alain Ruello**

### **13 Dialogue social : le gouvernement plus que jamais tenté de reprendre la main**



**Les accords conclus par les partenaires sociaux jeudi sur la formation et le chômage ne satisfont pas pleinement le gouvernement, qui a décidé d'en réécrire une partie. Une situation jusqu'alors inédite ! Les points à revoir sont encore à l'arbitrage.**

La ministre du Travail, Muriel Pénicaud, se prononcera mardi sur le contenu de la future loi formation, apprentissage et chômage. Que va-t-elle reprendre des accords conclus par les partenaires sociaux jeudi sur la formation et le chômage ? C'est toute la question. Sur la formation, elle va ajouter la partie non traitée par les partenaires sociaux, à savoir la remise à plat de l'organisation du système, pour le rendre plus clair et efficace pour les salariés. Le gouvernement n'est pas non plus pleinement satisfait de l'accord conclu sur le chômage, qui ne va pas assez loin sur les contrats courts et la gouvernance.

Pour la plupart des syndicats, c'est une provocation. Jeudi, la ministre du Travail, [Muriel Pénicaud s'exprimait sur CNews](#) et elle a dit clairement ce qu'elle pensait de l'accord national interprofessionnel (ANI) que les partenaires sociaux venaient de conclure sur la formation professionnelle. Verdict : « c'est un vrai progrès pour les droits des salariés, mais un sujet n'a pas été traité, celui de l'architecture du système et sa complexité, qui méritent un Big Bang ».

Organisations patronales et syndicats se sont en effet mis d'accord sur l'extension des droits des salariés en matière de formation, offrant notamment la possibilité de cumuler 35 heures par an au lieu de 24 sur le compte personnel de formation (CPF), avec un plafond de 400 heures au lieu de 150. Mais, ils se sont bien gardés de scier la branche sur laquelle ils sont assis : l'organisation et le financement complexes de la formation, totalement à la main des branches professionnelles et des 70 000 organismes de formation, la « tuyauterie », comme dit la ministre. « A quoi sert d'avoir davantage de droits, s'il est toujours aussi compliqué pour les salariés d'en bénéficier effectivement », a-t-elle encore fait valoir.

Mardi, la ministre dira ce qu'elle retient de l'accord formation et comment elle entend le compléter sur le volet organisation et financement. Reste que « la situation est totalement inédite. Jamais un gouvernement n'est revenu sur un texte presque unanimement adopté par les partenaires sociaux. Si c'est juridiquement possible, c'est politiquement plus délicat. François Hollande par exemple n'avait jamais osé passer outre un accord national », explique Bernard Martinot, DGA des services, en charge du développement économique, de l'emploi et de la formation à la région Ile-de-France et ancien conseiller social de Nicolas Sarkozy.

**Bras de fer.** Mais ce n'est pas tout. La question est de savoir jusqu'où le gouvernement a décidé d'engager de bras de fer avec les partenaires sociaux. Il peut se contenter de réécrire et de compléter l'accord formation, mais il peut faire de même sur l'accord chômage conclu lui aussi jeudi 22 février. Cet accord-là, qui [ouvre l'assurance chômage à de nouveaux démissionnaires](#) (ayant cotisé 7 ans et proposant un projet validé de reconversion professionnelle), ne satisfait pas non plus pleinement le gouvernement, qui reconnaît cependant « que le dialogue a été constructif ».

« Dans son document d'orientation liminaire, à destination des partenaires sociaux, le gouvernement avait insisté sur la mise en œuvre d'un dispositif visant à réduire l'utilisation [des contrats courts par les entreprises](#), qui pèsent financièrement sur l'Unedic. Or les partenaires sociaux ont renvoyé ce point à des négociations dans chaque branche professionnelle, qui devront être finalisées d'ici à fin 2018. Si sanctions il y a, elles seront donc longues à mettre en œuvre, or Muriel Pénicaud voulait quelque chose de plus rapide », note un observateur.

C'est donc [l'avenir du paritarisme de gestion](#) qui se joue. Quid de [la gouvernance de l'Unedic](#), gérée depuis sa création par les seuls partenaires sociaux ? Jusqu'alors ses recettes étaient prélevées exclusivement sur les salaires, justifiant que syndicats et organisations patronales soient associés à sa gestion. Mais une partie des recettes va désormais provenir de la CSG, impliquant qu'on fasse une petite place à l'Etat. Le gouvernement avait demandé aux partenaires sociaux de statuer sur ce point, mais ils ne l'ont fait qu'à demi-mot, en réaffirmant leur rôle, en demandant une nouvelle clarification des responsabilités et en renvoyant à une « conférence pour l'emploi » qui réunirait l'Etat et les partenaires sociaux.

**Pied de nez.** Les deux réformes, formation professionnelle et chômage, sont essentielles dans le dispositif pensé par le chef de l'Etat. Elles sont les piliers de la sécurisation des parcours professionnels voulue par l'Elysée pour compenser les ordonnances sur la loi travail, qui visent à fluidifier le marché du travail. « Le fait que les partenaires sociaux ne répondent pas aux cahiers des charges présidentiels peut être vécu comme un pied de nez par le pouvoir. Mais à la différence du précédent gouvernement, il n'est pas sûr qu'il s'en accommode », dit un spécialiste.

L'ensemble du dispositif est à l'arbitrage « chez les deux chefs », à Matignon et à l'Elysée. Le gouvernement se contentera-t-il de revoir l'accord formation ou va-t-il aller plus loin ? Muriel Pénicaud dévoilera les arbitrages ce mardi et ce qu'elle retient des accords chômage et formation, dans le projet de loi qui sera présenté mi-avril en conseil des ministres.

[Mireille Weinberg](#)

## **::: POLITIQUE**

**LE MONDE – 26/02/2018**

### **14 Le statut de la Corse divise le Parlement**



**[La promesse de Macron d'inscrire l'île dans la Constitution rencontre un accueil mitigé chez les députés.](#)**

Seule « concession » d'Emmanuel Macron aux dirigeants nationalistes de la Corse lors de son discours prononcé à Bastia le 7 février, l'inscription de la Corse dans la Constitution est loin de provoquer un enthousiasme spontané au sein de la représentation nationale. *Le Monde* a interrogé les présidents de groupe de l'Assemblée nationale. Ils expriment, pour le moins, de fortes réserves.

Du côté de la majorité présidentielle, on affiche une prudente circonspection en attendant de savoir ce qu'aura décidé le président de la République. « *Que la Corse soit inscrite dans la Constitution, c'est une très bonne chose. Cela démontre que nous reconnaissons la singularité de ce territoire. En même*

*temps, ça arrime la Corse dans la République », assure Richard Ferrand, le président du groupe LRM, qui a semble-t-il bien intégré la dialectique présidentielle telle qu'elle s'est exprimée à Bastia.*

Et lui-même ne manque pas de rappeler les dirigeants corses à leurs responsabilités. *« Très honnêtement, la Collectivité de Corse est la collectivité métropolitaine la plus décentralisée depuis le 1<sup>er</sup> janvier, rappelle le député du Finistère. Il est important que ses responsables s'en emparent pleinement. Or, à peine mis en place, ils demandent des évolutions nouvelles. »* Il n'exclut pas, cependant, d'accorder à la Corse des compétences particulières *« dès l'instant que chacun apporte la preuve que c'est nécessaire »*. Quant à la façon dont cela se traduirait dans la Constitution et à l'endroit où cela s'inscrirait, il reste très évasif. *« Je me méfie toujours quand on transforme les enjeux politiques en enjeux juridiques. Je n'ai strictement aucune préférence pour un article en particulier. J'ai une approche pragmatique de ce point de vue. »* Autrement dit, attendons de voir avant de nous prononcer.

### **« Boîte de Pandore »**

L'allié MoDem n'est guère plus entreprenant, alors que Jacqueline Gourault, la ministre chargée de suivre ce dossier, proche de François Bayrou, est un des piliers de cette formation. *« C'est compliqué parce que c'est subtil, reconnaît Marc Fesneau, le président du groupe. Il y a des demandes d'adaptation du droit local sur l'urbanisme, le logement, les transports... Cela peut être une demande valable pour la Corse mais aussi ailleurs et cela ne justifie pas nécessairement une inscription spécifique pour la Corse dans la Constitution. »*

Ce qui, apparemment, plaiderait pour une simple extension du droit à la différenciation, au titre de l'article 72 de la Constitution, comme l'exécutif s'y est à plusieurs reprises engagé. Le député de Loir-et-Cher admet cependant que le sujet revêt également une dimension *« de l'ordre du symbolique »*. *« J'entends que cela puisse être un signal politique. Mais cela n'a de sens que si ça se fonde sur une réalité. L'article 72, c'est l'adaptation, la différenciation. Les 73 et 74, ça va au-delà. Donc, il faut voir si, au-delà du symbolique, cela correspond à de réels besoins. »* D'évidence, sa réflexion sur cette question n'est pas aboutie.

Même prudence chez Franck Riester, le président du groupe UDI-Agir et indépendants. *« Le président de la République a eu raison d'être ferme vis-à-vis des dirigeants indépendantistes et de réaffirmer le principe d'une République une et indivisible »,* affirme-t-il, nonobstant le fait que l'alliance nationaliste qui dirige la Collectivité de Corse est conduite par l'autonomiste Gilles Simeoni et que la République française *« une et indivisible »* de la Constitution de 1848 a laissé place, dans l'actuelle Constitution, à *« une République indivisible »* dont l'*« organisation est décentralisée »*.

Tout en admettant qu'*« on peut reconnaître un certain nombre de spécificités »* à la Corse, le député de Seine-et-Marne s'interroge : *« Est-ce que ça nécessite de mentionner la Corse dans la Constitution ? Je n'en suis pas certain. En tout cas, il ne faudrait pas que ça ouvre la boîte de Pandore et que ça donne des envies à d'autres régions. »* Conclusion : *« J'y suis plutôt défavorable mais, si cela peut donner un signal politique, pourquoi pas ? A condition que cela n'ouvre pas des droits exorbitants. »* Une position, pour le moins, mi-chèvre mi-chou.

### **Nouvelle pomme de discorde entre le PCF et LFI**

Les députés de la Nouvelle Gauche, eux, ont auditionné le président du conseil exécutif de la Collectivité de Corse, M. Simeoni, mercredi 21 février, pour se forger leur idée. Le président du groupe, Olivier Faure, doit s'exprimer sur le sujet mardi 27 février.

La perspective de l'inscription de la Corse dans la Constitution n'enchanté guère Christian Jacob, le président du groupe Les Républicains. *« Je suis très réservé, explique le député de Seine-et-Marne. Je considère que la Corse est métropolitaine. On vient de créer une nouvelle collectivité, est-ce qu'il n'est pas temps de la faire fonctionner avant de toucher à la Constitution ? »*

Enfin, la Corse est une nouvelle pomme de discorde, une de plus, entre le PCF et La France insoumise (LFI). Pour André Chassaigne, le président du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR),



« le dernier scrutin territorial n'est pas une validation suffisante pour une inscription de la Corse dans la Constitution, même si les nationalistes ont une incontestable légitimité pour gérer la collectivité ». Aux yeux du député du Puy-de-Dôme, « l'inscription de la Corse nécessiterait une consultation des Corses par référendum ».

Il n'est en outre pas convaincu de la nécessité d'un nouveau pouvoir législatif, accru, pour la Collectivité de Corse. « Pour moi, cela relève plus d'une dimension idéologique, je ne vois pas d'argumentation sur l'objectif recherché. Une fois cela dit, il est possible de l'inscrire dans l'article 72 mais à condition de créer un alinéa nouveau précisant les compétences qui seraient transférées à la collectivité territoriale, qui dispose déjà d'un statut particulier, tout en faisant en sorte que la Corse reste arrimée à la République », admet-il. Il exclut en revanche l'article 74, « qui s'applique aux collectivités d'outre-mer ». « Je ne vois pas comment la Corse pourrait s'y intégrer. Cela irait vers un statut d'autonomie signifiant par là que la Corse ne ferait plus tout à fait partie de l'espace métropolitain. »

A l'exact opposé de Jean-Luc Mélenchon. Dans un long texte publié le 13 février sur son blog, le président du groupe La France insoumise arrive à la conclusion que « la préférence des nationalistes corses pour l'article 74 est la mieux adaptée à la situation ». En revanche, il estime que l'inscription de la Corse à l'article 72 pourrait « fonctionner comme un cheval de Troie ». « Cet article est celui qui, dans la Constitution, définit les collectivités territoriales de la République et leur mode d'administration. Il concerne l'ensemble des collectivités, explique le député des Bouches-du-Rhône. La Corse sert ici de prétexte. »

Selon lui, le président de la République « se [sert] de cette situation corse pour changer radicalement les fondements de l'organisation territoriale de la République » et pour « permettre aux collectivités d'édicter leurs propres lois, leurs propres règles en dehors du cadre de la loi nationale si elles le souhaitent ». « En généralisant constitutionnellement le droit de déroger à la loi nationale et d'édicter la leur, Macron crée le marché des territoires en concurrence libre et non faussée », s'insurge M. Mélenchon. « Ce qui peut être vrai pour la Corse ne peut l'être pour le reste du pays », poursuit-il, justifiant la référence à l'article 74, car « elle permet de changer la place de la Corse dans le système institutionnel de la République sans changer le régime unitaire du reste du pays ».

Au regard de positions aussi divergentes, et quelle que soit la proposition sur laquelle débouchent les discussions engagées entre le gouvernement et les élus corses, si elles aboutissent, il n'est pas difficile d'anticiper que son passage devant le Parlement risque de s'avérer des plus complexes. D'autant plus que le président du Sénat, Gérard Larcher (LR), a clairement indiqué que la majorité sénatoriale n'irait pas au-delà de l'article 72. *U viaghju hè longu* (« la route est longue »).

Par [Patrick Roger](#)

**::: INTERNATIONAL**

**LE FIGARO – 26/02/2018**

## **15 Angela Merkel rajeunit son équipe gouvernementale**



**Sur la défensive, la chancelière a été contrainte de désigner son plus farouche adversaire, Jens Spahn, 37 ans, qui incarne l'aile dure de son parti, la CDU, et champion de ceux qui réclament le changement. Il prendra les commandes du ministère de la Santé.**

Angela Merkel avait promis des visages nouveaux autour d'elle. Elle a donc rajeuni son équipe. À la veille d'un congrès de la CDU qui doit valider [l'accord de coalition avec le SPD](#), la chancelière a présenté dimanche soir les personnalités qui occuperont les portefeuilles attribués aux conservateurs dans le cadre de l'accord de coalition signé avec les sociaux-démocrates. «Je suis la seule à dépasser les 60 ans», s'est-elle plu à souligner.

En distribuant les postes, elle espère calmer la grogne au sein de son parti sans attendre le vote décisif du SPD à la fin de la semaine. Après douze ans de règne, la base de la CDU lui réclame de préparer l'ascension d'une nouvelle génération.

Les départs de Wolfgang Schäuble, élu à 75 ans président du Bundestag après huit ans passés aux Finances, de Thomas de Maizière, 64 ans, contraint de céder sa place à l'Intérieur au Bavarois Horst Seehofer, leader de la CSU, ainsi que de Johanna Wanka, ex-ministre de l'Éducation, qui a décidé de prendre sa retraite à 66 ans, ont facilité l'entreprise de renouvellement de Merkel. Certains choix, notamment pour écarter des proches, ont tout de même été «douloureux», est-elle convenue.

Un visage résume le rajeunissement gouvernemental, [celui de Jens Spahn](#). Cet homme de 37 ans incarne l'aile dure de la CDU. Il est le champion de ceux qui réclament un changement de cap d'Angela Merkel, voire de génération. Signe qu'elle est sur la défensive, la chancelière n'a pas eu d'autre choix que de le nommer autour d'elle. Secrétaire d'État aux Finances dans le gouvernement sortant, il s'installera aux commandes du ministère de la Santé, un sujet qu'il a porté au sein de son parti.

#### **«Cap sur l'avenir»**

Il ne sera pas le seul [prétendant à la succession](#) à accéder à de nouvelles responsabilités. Élu en Rhénanie-Palatinat, [Julia Klöckner](#), âgée de 45 ans, va hériter de l'Agriculture. Moins dure que Spahn, vice-présidente du parti, elle avait fait entendre une voix dissonante durant la crise migratoire de 2015. Son nom est parfois cité pour reprendre le flambeau de la chancelière.

Pour le reste, Angela Merkel a su promouvoir ses proches. Au poste clé de directeur de la Chancellerie, elle a choisi Helge Braun, 45 ans. Comme nouvelle ministre de l'Éducation, elle a désigné Anja Karliczek, 46 ans. Comme secrétaire d'État à la Migration et à l'Intégration, elle a choisi Annette Widmann-Mauz. Mais la dauphine désignée s'appelle Annegret Kramp-Karrenbauer. La ministre présidente de Sarre a été nommée cette semaine secrétaire générale du parti.

De l'équipe sortante, Angela Merkel a conservé trois fidèles: Monika Grütters, Peter Altmaier et Ursula von der Leyen. La première va demeurer ministre de la Culture. Le deuxième, après avoir été directeur de la Chancellerie pendant quatre ans et ministre des Finances par intérim, va s'installer au ministère de l'Économie. La dernière conservera son titre de ministre de la Défense. «Avec cette équipe, nous pouvons mettre le cap sur l'avenir», a affirmé la chancelière dimanche soir. Elle doit encore attendre le vote du SPD, dans une semaine, pour se mettre au travail. Les noms des ministres sociaux-démocrates seront connus à ce moment-là.

**Nicolas Barotte**

**LES ECHOS – 26/02/2018**

## 16 A Bruxelles, les premiers signes de tension sur le budget européen



**Réunis en sommet informel, les dirigeants ont entamé les discussions sur l'avenir financier de l'Union. Le caractère hautement conflictuel du débat est déjà perceptible.**

Le calme avant la tempête. Les dirigeants européens, réunis en sommet informel à Bruxelles vendredi, ont posé les premiers jalons du débat portant sur l'avenir du budget de l'Union européenne. A ce stade, pas de clash majeur. Mais déjà, les petites phrases lâchées çà et là le démontrent : la confrontation au fil des prochains mois risque d'être violente.

### **Raideur des contributeurs nets**

Première ligne de fracture : la question du montant que chaque Etat payera à l'Union au cours de la période 2021-2027. Entre un [Brexit qui va amputer l'Union d'une grosse dizaine de milliards d'euros](#) par an et les ambitions nouvelles du bloc, il semblerait logique d'augmenter cette contribution. La France et l'Allemagne s'y sont résolues, de même qu'une majorité de pays, y compris à l'Est de l'Europe. Mais [Sebastian Kurz](#), le nouveau et jeune chancelier autrichien, a cassé l'ambiance à son arrivée au Conseil européen. « *Ce qu'on ne veut pas, c'est avoir un poids [de l'Union, NDLR] en constante augmentation, qui pèse sur les contributeurs nets* », a-t-il prévenu. Avec lui, le Danemark, la Suède et les Pays-Bas n'ont aucune envie d'être mis davantage à contribution pour un collectif qu'ils estiment financer déjà bien assez.

### **Les politiques historiques menacées**

Même s'ils espèrent finir par convaincre les récalcitrants, les partisans de l'augmentation des contributions savent donc qu'ils doivent déployer d'autres arguments. Et notamment celui consistant à [promettre de mieux dépenser les fonds européens](#). Quitte à accepter de revoir à la baisse certains programmes. Mais, là encore, le sujet pourrait être explosif politiquement. La France, qui avait laissé entendre il y a quelques mois qu'elle était prête à des gestes significatifs au sujet de la Politique agricole commune (PAC), est restée prudente dans son langage. Si l'on reconnaît qu'il faut moderniser la PAC, il n'est pas question de la sacrifier. « *Ce n'est pas parce qu'une politique existe depuis longtemps qu'elle ne constitue plus une priorité* », tranche une source française.

Paris milite en revanche pour faire disparaître les multiples rabais qui, depuis le « *chèque* » britannique de 1984, se sont multipliés dans l'Union, pénalisant la France.

### **Une idée nouvelle, la « conditionnalité »**

Mais parmi les idées soutenues par la partie française, une autre semble bien plus épineuse encore. C'est la présidente lituanienne, Dalia Grybauskaitė, qui en a donné un petit aperçu en lâchant que « *selon les traités, les fonds de cohésion sont destinés à la convergence, et rien d'autre* ». Car un grand débat se profile au sujet de la « *conditionnalité* ». Alors que l'Europe occidentale est désarmée face à la [dérive « illibérale » de plusieurs pays à l'Est du bloc](#), plusieurs dirigeants aimeraient utiliser la négociation sur le budget pour ajouter un élément de pression majeure sur ces derniers, Pologne en tête : conditionner l'accès aux financements européens au respect de l'Etat de droit. Emmanuel Macron, lors de sa conférence de presse, a été particulièrement ferme : « *La solidarité se justifie parce que nous avons des valeurs et des projets communs. Ce n'est pas un self-service* ».

## Foire d'empoigne en vue

La tentation est grande, également, d'invoquer la conditionnalité pour d'autres desseins. Paris aimerait [lutter contre le « dumping social et fiscal »](#), selon les termes d'Emmanuel Macron - même si la concrétisation de telles idées semble extraordinairement complexe - tandis que Berlin évoque la possibilité de conditionner certains financements à l'accueil de migrants, de quoi exaspérer plusieurs pays, également à l'Est. Et pourquoi pas, aussi, moduler les financements européens en fonction du respect des règles économiques et de l'application de réformes structurelles, suggère Berlin, tandis qu'une source française s'inquiète du fait que cela pourrait « *alimenter l'idée selon laquelle les réformes sont la faute de Bruxelles* ». Une belle foire d'empoigne en vue. Ou, selon la formule plus diplomatique d'un Européen, « *les germes d'un débat fructueux en perspective* »...

**Catherine Chatignoux et Gabriel Gresillon**

Vous souhaitant une bonne journée.

Bien cordialement,

**Elena NATALITCH**

Chargée de Communication

251, bd Pereire - 75852 PARIS Cedex 17

Tél. : 01 40 55 12 43

Fax : 01 40 55 12 40

[elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)

[www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

<https://www.facebook.com/medef.idf>



Mouvement des Entreprises de France  
**MEDEF Ile-de-France**



